



## DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 11 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze mai, le Conseil Municipal, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la mairie de la Ville d'Ingré, sous la Présidence de Christian DUMAS, Maire d'Ingré.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : **29**

Nombre de conseillers municipaux présents : **21**

Nombre de votes contre : **0**

Nombre d'abstentions : **0**

Nombre de votes pour : **26**

Nombre de suffrages exprimés : **26**

Date de convocation du Conseil Municipal le 5 mai 2022

**Présents** : Christian DUMAS, Amaud JEAN, Hélène LORME, Claude FLEURY, Hélyette SALAÛN, Franck VIGNAUD, Magalie PIAT, Estelle MONTES, Michelle LUCAS, Philippe MAUGUIN, Thierry BLIN, Aurore PRIEST, Christine CABEZAS, Maël DIONG, Estelle MARCUARD, Yann GRISON, Delphine GUY, Jean-Luc BERNARD, Sandrine RIGAUX, Benoît COQUAND et Laetitia NATIVELLE.

**Absents excusés** :

Michel PIRES, ayant donné son pouvoir à Philippe MAUGUIN,  
Laurent JOLLY, ayant donné son pouvoir à Claude FLEURY,  
Emilie BRICOUT, ayant donné son pouvoir à Michèle LUCAS,  
Nora BENACHOUR, ayant donné pouvoir à Thierry BLIN,  
Éric SIGURE, ayant donné pouvoir à Hélyette SALAÛN,  
Guillem LEROUX, ayant donné pouvoir à Benoit COQUAND,  
Thierry GOMES, ayant donné pouvoir à Sandrine RIGAUX,  
Anne-Cécile MERCIER, ayant donné pouvoir à Laetitia NATIVELLE.

Début de la séance : **20h00**

Fin de la séance : **20h55**

Secrétaire : **Maël DIONG**

### ADMINISTRATION GÉNÉRALE

#### DL.22.041 - Mandat spécial pour une mission à Castel Maggiore – Juillet 2022

***Franck VIGNAUD expose*** :

Afin d'encourager l'échange entre nos deux communes jumelles, et de présenter le nouveau président du comité de jumelage d'Ingré, le Maire propose qu'une délégation ingrèenne, composée de 3 élus et de membres du comité de jumelage se rende à Castel Maggiore au début de l'été.

Ainsi, 3 élus du Conseil municipal se rendront à Castel Maggiore du 1<sup>er</sup> au 4 juillet 2022 pour représenter la ville d'Ingré.

Donc, il est proposé de donner un mandat spécial à :

- Monsieur Christian DUMAS, Maire
- Monsieur Franck VIGNAUD, Adjoint au Maire chargé de la démocratie participative et des relations européennes
- Monsieur Guillem LEROUX, Conseiller Municipal

Conformément à l'article 2123-18 du Code général des Collectivités Territoriales (CGCT), ces élus doivent avoir un mandat spécial de la part du Conseil municipal pour la durée de ce déplacement. Ce mandat spécial correspond à une mission accomplie dans l'intérêt des affaires communales, en dehors de l'exécution habituelle des fonctions dont l'élu et l'agent municipal sont investis. Il permet le remboursement des frais nécessaires à l'exécution du mandat spécial (hébergement, restauration, transports, assurances, visites, ...).

Après présentation en commission générale du 2 mai, il est proposé aux membres du Conseil Municipal :

- de donner mandat spécial aux élus cités ci-dessus,
- d'autoriser la prise en charge des frais inhérents à l'exécution du mandat spécial, à hauteur de :
  - 600 € pour Christian DUMAS
  - 600 € pour Franck VIGNAUD
  - 600 € pour Guillem LEROUX

Après délibération, le Conseil Municipal **adopte à l'unanimité** (Christian DUMAS, Franck VIGNAUD et Guillem LEROUX n'ont pas pris part au vote) les propositions du rapporteur.

*La présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif d'Orléans dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État.*

INGRE, le **12 MAI 2022**

Acte rendu exécutoire après transmission au Représentant de l'État le : **17 MAI 2022**

Publication le : **17 MAI 2022**

Notification le : **17 MAI 2022**



Le Maire

Christian DUMAS



## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : VILLE INGRE

Utilisateur : Le Tumelin SYLVIE

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	DL_22_041
Date de la décision :	2022-05-11 00:00:00+02
Objet :	Mandat spécial pour une mission à Castel Maggiore - Juillet 2022
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	5.6.2 - Mandats spéciaux et frais de déplacements
Identifiant unique :	045-214501694-20220511-DL_22_041-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification :	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
Nom métier :		
045-214501694-20220511-DL_22_041-DE-1-1_0.xml	text/xml	929
Nom original :		
DL.22.042 -AG - Mandat spécial pour une mission à Drensteinfurt - août 2022.pdf	application/pdf	307455
Nom métier :		
99_DE-045-214501694-20220511-DL_22_041-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	307455

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	17 mai 2022 à 14h16min35s	Dépôt initial
En attente de transmission	17 mai 2022 à 14h16min37s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	17 mai 2022 à 14h16min39s	Transmis au MI
Acquittement reçu	17 mai 2022 à 14h16min45s	Reçu par le MI le 2022-05-17